



Congrès Mondial ICLEI 2018

19 au 22 Juin 2018 – Montréal, Canada

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES PARTICIPANTS ENREGISTREMENT EN LIGNE

Les participants qui souhaitent assister au Congrès mondial ICLEI 2018 qui se tiendra du 19 au 22 juin 2018 à Montréal, Canada, doivent s'inscrire en ligne à l'adresse

<https://www.eiseverywhere.com/ereg/newreg.php?eventid=273826&> via le système d'inscription géré par JPdL International pour le compte de la Ville de Montréal et d'ICLEI eV.

S'il vous plaît noter que ces «Termes et Conditions» peuvent être sujets à changement sans préavis .

1. Enregistrement

1.1. Toutes les données saisies dans le formulaire d'inscription pour le compte d'un participant sont traitées en supposant que le consentement de la personne à soumettre ses informations a été obtenu.

1.2. ICLEI e.V. et la Ville de Montréal se réserve le droit de refuser toute inscription et les participants sont responsables de se conformer aux exigences d'accès et aux mesures de sécurité mises en place sur le lieu de l'événement.

2. Paiement

2.1. Lors de l'inscription en ligne, les participants recevront les options de paiement suivantes: carte de crédit (mastercard et visa), chèque et virement bancaire

Les obligations suivantes s'appliquent pour:

2.1.1. **Virements bancaires** en dollars canadien

2.1.2. **Lors** de la sélection de l'option de virement bancaire, le participant s'engage à effectuer un paiement des frais d'inscription dans les deux semaines suivant l'inscription. Dans le cas où le paiement n'est pas reçu dans les deux semaines suivant la date de la facture, la réservation sera annulée.

2.1.3. **Si** l'enregistrement a été effectué **après le 25 Mai 2018**, le paiement devra être effectué **avant le 8 Juin 2018**. Une preuve du paiement devra être envoyée à iclei2018service@jpd.com et une copie imprimée doit être fournie au bureau d'inscription du congrès.

2.1.4. Les participants sont responsables de couvrir les frais bancaires encourus par le transfert.

3. Annulations, substitutions et remboursements

3.1. Toute demande d'annulation d'inscription doit être adressée par écrit au secrétariat à l'adresse suivante: world.congress@iclei.org et iclei2018service@jpd.com

Remboursements des frais d'inscriptions

Avant le 11 mai 2018 (23h59 HNE): Les frais d'inscription moins les frais d'administration de 25% seront remboursés.

Veillez noter que les frais de transfert bancaire ne sont pas remboursables.

Après le 11 mai 2018: aucun remboursement accordé.



3.2. La substitution est gratuite et doit être reçue par écrit par la personne inscrite. Veuillez noter qu'ICLEI devra approuver cette modification pour qu'elle soit effective.

3.3. Les changements entreront en vigueur à la date de la reconnaissance écrite de la part des organisateurs.

4. Lettre d'appui à la demande de visa

4.1. La lettre d'appui à la demande de visa doit être demandée en cochant la case dédiée dans le formulaire d'inscription en ligne.

4.2. Cochez la case de soumission d'une demande de lettre d'accompagnement, ne garantit pas le droit au participant d'obtenir une lettre d'accompagnement. La lettre d'appui au visa ne sera délivrée qu'une fois l'inscription complétée, à savoir lorsque le paiement aura été effectué avec succès.

4.3. Ville de Montréal et ICLEI e.V. se réserve le droit de refuser d'émettre une lettre d'appui de visa et les participants seront tenus responsables de toute violation de la loi fondée sur des fausses déclarations, fraude ou inexactitudes communiquées pour recevoir illégalement une lettre de visa pour entrer au Canada.

4.4. Ville de Montréal et ICLEI e.V. ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit que les participants qui recevront une lettre d'appui à la demande de visa doivent recevoir un visa pour entrer au Canada.

4.5. Les participants acceptent d'indemniser ICLEI e.V. et Ville de Montréal pour toute perte ou tout dommage lié à la procédure de Visa. ICLEI e.V. et la Ville de Montréal ne seront pas tenue responsable de l'absence de visa d'entrée au Canada.

5. Confidentialité et protection des données

5.1. Tous les renseignements personnels sont protégés en vertu de la [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques \(Canada\)](#).

5.2. Les données saisies dans le formulaire d'inscription ne seront utilisées qu'à des fins liées à l'événement, notamment:

- La communication directement liée au Congrès mondial d'ICLEI et aux événements connexes.
- Préparation des lettres et documents officiels (par exemple lettres d'appui pour la demande de visa).

Les données fournies peuvent être partagées avec des partenaires sélectionnés, des affiliés et / ou des tiers à des fins d'invitations ou d'organisation du Congrès mondial d'ICLEI et d'événements connexes. Les participants peuvent demander aux organisateurs à tout moment de ne pas partager leurs informations avec ces partenaires, affiliés et / ou tiers en contactant les organisateurs à world.congress@iclei.org.

5.3. Les informations sur l'identité des participants seront stockées et pourront être partagées dans le seul but d'aider les participants à accéder à l'événement.

5.4. Pendant leur participation au Congrès, les participants permettent aux organisateurs de filmer, d'enregistrer, de photographier, d'utiliser et de distribuer (sans redevance) leur image sous toutes ses formes et dans tous les médias, y compris, mais sans s'y limiter, photographies, reproductions électroniques, images, transfert de fichiers vidéo et audio, distribution sur le Web et toute autre utilisation sur Internet ou d'autres utilisations légales par les organisateurs.

5.5. En acceptant ces Termes et Conditions, le participant accepte que son nom soit inclus dans la liste des participants et dans la base de données des contacts d'ICLEI.

6. Choix de la loi

La loi du Canada régit pour tout conflit découlant de cette entente.